

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Société Nominee en liquidation, Genève***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 12.07.2004*
4. *Echéance de préavis des créances: **15.11.2004***
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Ernst & Young SA, route de Chancy, case postale 48, 1213 Genève*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Les créanciers de la société dissoute sont invités à produire leurs créances pour l'échéance de préavis fixée au 15.11.2004. Passé ce délai, il sera procédé à la liquidation de la société. La liquidatrice se réserve d'ores et déjà le droit de répartir l'actif de la société dissoute après un délai de trois mois conformément à l'article 745 alinéa 3 CO.*

Ernst & Young SA  
1213 Genève

(02484032)